

Compte rendu des réunions des 6 et 15 mars 2018 entre IN'LI et l'ADLT

Le présent compte rendu est une synthèse des deux réunions.

Réunion du 06 mars :

M. Patrick CEBULSKI, directeur immobilier
Mme Adeline PINTO, responsable territoire
Mme Delphine JOUANNIC, responsable secteur
Mme Catherine MORIN, secrétaire ADLT
M. Claude HAIRABEDIAN, membre d'honneur ADLT
M. Philippe FOURNIER, Président ADLT

Réunion du 15 mars :

Mme Nathalie ZIMOVSKI, responsable travaux
Mme Adeline PINTO, responsable territoire
Mme Delphine JOUANNIC, responsable secteur
Mme Catherine MORIN, secrétaire ADLT
M. Claude HAIRABEDIAN, membre d'honneur ADLT
M. Philippe FOURNIER, Président ADLT
M. Emmanuel CORNILLE, Communication ADLT

- **Etat général de notre résidence**

M. CEBULSKI a bien noté que notre résidence avait besoin d'une réfection globale et propose aux frais d'IN'LI un nettoyage complet lors de l'arrivée des nouveaux gardiens. A cette occasion, nous avons demandé une remise en état des espaces verts.

- **Problèmes liés aux travaux de rénovation des façades (2015-2017)**

Le problème des volets roulants et des peintures mal finies a été évoqué. Cette remise en conformité devra s'effectuer aux beaux jours, dès que les conditions climatiques seront favorables, notamment pour les peintures extérieures.

Nous avons fait remarquer que les problèmes liés aux volets sont évolutifs dans le temps puisque des morceaux de béton liés au perçage dans les murs peuvent rester dans le coffrage des volets durant des mois, voire des années jusqu'au jour où ceux-ci tombent dans le mécanisme ; cela peut avoir pour conséquence qu'IN'LI peut vous facturer des frais de réparation (plusieurs centaines d'euros selon nos sources) alors qu'à l'origine ce sont les travaux qui ont engendré ces dégâts.

- **Obligations de certains voisins de notre résidence**

Les haies très envahissantes sur le parking côté 40F ont été évoquées et un courrier doit être envoyé par IN'LI au propriétaire du pavillon concerné.

- **Difficultés de stationnement au sein de la résidence :**

A cause, notamment, de certains locataires qui ont des comportements abusifs (et c'est un euphémisme pour certains), IN'LI s'oriente vers du stationnement payant !!!

Il est entendu par comportement abusif :

- Véhicules abandonnés
- Véhicules en panne depuis plusieurs mois
- Véhicules de fonction garés en plus des véhicules personnels
- Stockage pour vente de véhicules sur le parking (parfois jusqu'à 8 véhicules pour un seul logement)
- Stationnement d'extérieurs à la résidence

Il y aura donc, à terme, un loyer pour chaque place de parking, mais aussi des impôts locaux supplémentaires, soit d'après nos estimations, une somme de 250€/an

Pour les véhicules « non en état de rouler », IN'LI a entamé une démarche auprès des services de Police visant à faire retirer ces véhicules, avec mise en fourrière, aux frais du titulaire de la carte grise.

De plus, les propriétaires des véhicules non assurés, ou dont l'assurance n'est pas à jour pourront faire l'objet d'une procédure similaire auprès des services de Police. Le but étant, pour IN'LI, à la fois d'évacuer ces véhicules qui sont supposés inutilisés mais qui doivent malgré tout être assurés, selon la loi ; et aussi de faire valoir l'obligation d'assurance du bien au même titre que l'assurance habitation puisque les véhicules sont sur le parking qui appartient, tout comme les immeubles, à notre bailleur.

- **Etanchéité des toitures**

Remise en état des toitures 58 C, D et E en cours pour une durée estimée de 3 mois. Les locataires des 8ème étages de ces bâtiments doivent éventuellement s'attendre à des dégâts dans leurs logements lors de l'opération de retrait de l'isolant à remplacer. C'est un phénomène connu et il sera demandé de signaler à IN'LI le moindre incident durant cette phase de travaux afin que la prise en charge des réparations puisse se faire dans les meilleures conditions par IN'LI. Les locataires concernés devraient recevoir, si ce n'est déjà fait, un courrier du bailleur.

Un appel d'offre est en cours pour la rénovation de l'isolation des toitures des autres bâtiments.

- **Locaux à poubelle**

Une étude et un appel d'offre sont en cours pour la remise en état et en conformité de ces locaux que nous attendons depuis de longs mois.

Début des travaux estimé au mois de septembre.

- **Chenilles processionnaires**

Nous avons attiré l'attention d'IN'LI sur les délais à respecter pour relever les pièges actuellement en place ainsi que la pose de pièges à phéromones afin d'augmenter l'efficacité de la régulation de ces insectes très allergisants.

- **Observations**

Nos interventions auprès d'IN'LI visent à améliorer le cadre de vie au sein de notre résidence, mais aussi à préserver les intérêts des locataires, en général, et plus particulièrement de nos membres.

Pour cette raison, plus nous serons nombreux à être membres de l'ADLT, plus nos doléances auprès d'IN'LI auront du poids.

Toutes vos suggestions sont les bienvenues. Pour ce faire, vous pouvez nous envoyer un mail en passant par notre site Internet, rubrique « contact ».